

MARCHÉS DES COLLECTIVITÉS LOCALES AVIS D'ATTRIBUTION

*Passé en application
des articles L2183-1, L2352-1 et L2383 du code de la commande publique du 01/04/2019*

Dénomination de la personne publique qui passe le marché :

Commune de Beaupréau-en-Mauges
Rue Robert Schuman – Beaupréau - CS 10063
49602 BEAUPREAU-EN-MAUGES

Mode de passation :

Procédure adaptée

Références de la consultation :

Marché M20-01 publié le 7 janvier 2020

Objet du marché :

Travaux d'aménagement du centre bourg sur la commune déléguée de St Philbert-en-Mauges

Allotissement / tranches :

Le marché ne comporte pas de lot

Critères d'attribution :

Les critères hiérarchisés seront :

- Le prix des prestations 60%
- La valeur technique 40%

Attribution du marché :

Entreprise(s) attributaire(s) :

EUROVIA ATLANTIQUE – 49300 CHOLET pour un montant de 54 749.31 € HT soit
65 699.17 € TTC

Date de notification : le 25/02/2020

Procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

6, allée de l'Île-Gloriette - BP 24111 - 44041 Nantes Cedex

Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Date d'envoi de l'avis d'attribution à la publication chargée de l'insertion :

Le 09/04/2020